

INégalités professionnelles Femmes-Hommes



Les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes à Pôle-emploi ont encore de beaux jours devant elles !

L'accord égalité professionnelle femmes – hommes à pôle emploi, que le SNU a refusé de signer et auquel il s'est opposé, est une arnaque ! Les inégalités continueront de prospérer, les femmes d'être spoliées et discriminées.

Des « HEUREUSES ELUES » ont vu leur paie augmenter en août :



Relèvement de traitement, changement d'un ou deux échelons...

La DG, avec son savant boulier, a calculé de combien d'euros ces collègues ont été spoliées au titre de la discrimination sexiste, **...MOINS 5% DE PERFORMANCE NATURELLE EN MOINS !**

...ET SANS RETROACTION aux années antérieures !

ATTENTION !

Dans certaines régions, nos collègues qui devaient avoir une promotion en janvier 2011 ont dû attendre juillet..., puis on leur a annoncé qu'elles n'en auraient pas car ayant ce rattrapage salarial lié à l'Accord égalité professionnelle F-H à Pôle emploi...

Le motif n'est pas valable : **Le rattrapage salarial doit se cumuler avec l'avancement de l'année en cours, sinon, il y a encore discrimination !**



COMMENT SONT EFFECTUES LES CALCULS ? Sur quelles bases ? Quelles médianes ? Quels arbitrages ? Pourquoi le nombre de « bénéficiaires » a-t-il baissé ?

Qu'on ne compte pas sur nous pour faire confiance à Pôle emploi !

POUR LES AGENTES DE STATUT PUBLIC 2003 :

Celles qui sont spoliées par discrimination sexiste (sans parler des autres discriminations : temps partiel, santé etc...) auront **peut-être une préférence** lors des opérations de carrière en fin d'année.



A noter que le nombre d'avancements et de carrières exceptionnelles est infinitésimal !!! Cette disposition, sur les quotas annuels, entraînera une injustice envers les autres femmes du même statut, et creusera davantage encore leur écart salarial. ...Quant aux hommes, ils feront la triste expérience de la discrimination sexiste.

Le SNU milite pour une égalité professionnelle réelle à Pôle emploi.